



Fédération Nationale **FNAF** Agroalimentaire et Forestière

LETTRÉ OUVERTE A L'ANIA

Notre fédération ne participera pas au colloque Observia du 4 novembre 2009.

Si nous sommes signataires et participons aux travaux de cet observatoire, nous nous opposons vivement à l'utilisation de cet organisme paritaire pour la promotion d'objectifs de recul social et de mise en cause de nos conventions collectives de branches dans les Industries Alimentaires.

En effet, la dernière période est marquée dans nos professions par de nombreuses initiatives dont les salariés n'ont rien à attendre de bon.

1. Les multiples tentatives de remise en cause des conventions collectives notamment via des négociations d'accords interbranches au contenu social régressif, les toilettes et suppressions de CCN font la démonstration que vous vous inscrivez dans la logique du gouvernement et du Medef qui prônent une réduction drastique des conventions collectives et de leurs acquis.
2. Les contenus des plans de formation dans les entreprises visent à adapter les salariés aux gestions patronales. Le développement d'une véritable formation qualifiante et diplômante est abandonnée.
3. Le DIF (Droit Individuel à la Formation) ne répond pas à l'attente des salariés. Dans la totalité des cas recensés, l'employeur en détermine les contenus. Le choix des salariés est purement et simplement bafoué.
4. La Charte des Industries Alimentaires a privilégié les restructurations patronales et leur accompagnement social, le tout financé par l'argent des salariés et de la population. Aucune de nos propositions n'a été retenue.
5. L'accord « GPEC Interbranches » invite les signataires à accompagner en toute complicité les stratégies des entreprises dans leur recherche de plus de rentabilité financière au détriment de l'emploi, des classifications, du niveau des salaires et des conditions de travail.
6. Plusieurs études montrent que le niveau des salaires dans les IAA est inférieur de 15 à 20 % par rapport à celui des autres secteurs de l'industrie. Les IAA sont par contre « dans le peloton de tête » en ce qui concerne le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Pour la Fédération :
Maryse TRETON
Secrétaire Fédérale



F.N.A.F.-C.G.T. : 263, rue de Paris, case 428 - 93514 MONTREUIL CEDEX
Tél. 01 48 18 83 27 - Fax 01 48 51 57 49 - E-mail : fnaf@fnaf.cgt.fr